

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 12 juin 2024****Délibération N° DE 2024 038**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	28	35
Date de la convocation : 05/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
35	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, Salle des fêtes St-Pierre d'Aubézies, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, MIMALÉ Gérard, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, LIVIERO Stéphane, THIEUX LOUIT Véronique, BROSSARD Sandrine, LABRIFFE Pierre, FAVAREL Guy, DESENLIS Benoît, CAILLAVET Isabelle, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENs Caroline, JAFFRES Victor, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, CHAULET Anthony, OSPITAL Jean-Jacques, LAPLANE-SOTUM Corinne, BERGÉ Sandrine

Représentés : DARROUX Daniel représenté par CAILLAVET Isabelle, SERRALTA Brigitte représentée par COELHO Véronique, ARQUE Nadine représentée par THEULÉ Jean Claude, MENAL Pierrette représentée par NETO Barbara, CAUQUIL Axel représenté par CAVALIERE Andrew, COUDERC Vanessa représentée par GUICHARD Gilles, NARRAN Béatrice représentée par OSPITAL Jean-Jacques

Absents et Excusés : DOAT Jean-Pierre, CAHUZAC Philippe, DAUGÉ Jean-François, CANTAN Philippe, VILLENEUVE William suppléé par BERGÉ Sandrine, LASPORTES Bernard, KLUCZYNSKI Lara, BRAZZALOTTO Christine, GEYRES Laurent, ANTONELLO Pierre, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Robert PACHÉ est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SMBV - Modification des statuts

Madame la Présidente précise que le Syndicat Mixte du Bassin Versant Osse - Gélise - Auzoue doit procéder à la modification des statuts du syndicat.

Conformément à la délibération transmis par le SMBV, ces rectifications portent sur :

- l'ajout de l'adhésion de la CC Pays de Trie et d'Armentières,
- la modification de l'adresse du siège du syndicat ;
- le changement comptable de la Collectivité à savoir le SGC d'AUCH.

Le Conseil communautaire se prononce favorablement sur cette modification de statuts.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Robert PACHÉ
Secrétaire de séance



Publié le 05/07/24
Transmis à la Préfecture le 05/07/24